



# LE DEVOIR

## Québec financera les haltes-garderies

TOMMY CHOUINARD

Québec — Les 212 haltes-garderies communautaires du Québec cesseront d'être les parents pauvres du réseau de services de garde et auront droit au financement qu'elles réclament à cor et à cri depuis dix ans. Le gouvernement Charest reconnaîtra en effet les haltes-garderies communautaires comme des services de garde éducatifs en bonne et due forme et leur versera près de dix millions de dollars par année, a appris *Le Devoir*.

Une halte-garderie ouverte 35 heures par semaine recevra plus de 30 000 \$ par année

Selon les informations obtenues de sources gouvernementales, le financement des haltes-garderies fera partie de la politique de conciliation travail-famille et sera inscrit au budget 2005-06 du ministre des Finances, Yves Séguin. Le Conseil du trésor serait sur le point de donner son aval au projet, a-t-on confié à *Le Devoir*. Cette initiative est le fruit d'une réflexion que mène depuis des mois le comité de travail du ministère de la Famille pour la reconnaissance et le financement des haltes-garderies communautaires. Selon la proposition du comité qui a été retenue par le gouvernement Charest, une halte-garderie recevra l'équivalent du salaire annuel d'une éducatrice au taux horaire de 14 \$. Par exemple, si une halte-garderie ouvre ses portes 35 heures par semaine, elle touchera environ 25 000 \$ par année. Le financement s'élèvera à 21 000 \$ par année pour une halte-garderie qui ouvre 30 heures par semaine. Québec entend s'assurer que l'argent versé servira directement à payer le salaire d'une éducatrice.

L'État couvrira en plus 16 % des charges sociales de la halte-garderie, 5 % de ses frais de gestion et 3 % des coûts liés à l'achat de matériel. Une halte-garderie ouverte 35 heures par semaine recevra ainsi plus de 30 000 \$ par année.

VOIR PAGE A 8: HALTES

## Le rapport de la vérificatrice générale

## Les fondations du fédéral: 7,7 milliards dorment dans les banques

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les principales fondations créées depuis 1997 par le gouvernement fédéral pour gérer des subventions ont toujours un fonctionnement aussi opaque, ce qui empêche le Parlement de scruter l'efficacité réelle de ces organismes. De plus, sur les neuf milliards de dollars confiés à ces fondations, 7,7 milliards dorment actuellement dans les banques et n'ont toujours pas été distribués.



Sheila Fraser

C'est un sombre tableau qu'a peint hier la vérificatrice générale (VG), Sheila Fraser, à propos des fondations créées par le gouvernement depuis 1997. En remettant son rapport au Parlement, elle a précisé qu'elle était «insatisfaite» des progrès accomplis dans ce domaine depuis quelques années.

C'est d'ailleurs sur ce point, ainsi que sur la sécurité informatique du gouvernement (voir page A 2), que la VG a été la plus dure. Mais, pris dans son ensemble, le rapport d'hier, intitulé «Le point», dresse

VOIR PAGE A 8: MILLIARDS

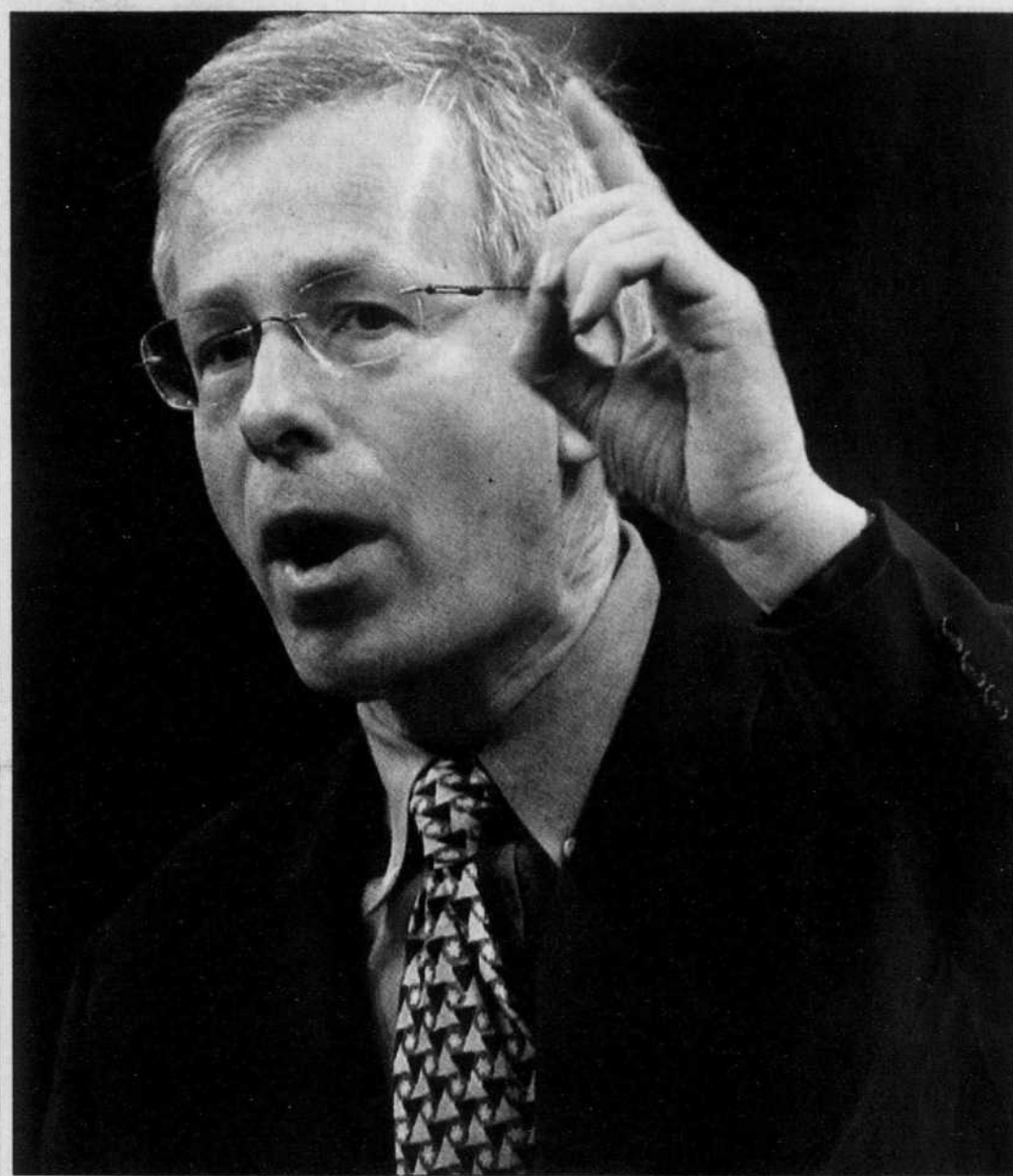
Lire autres textes en page A 2

## INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 6
Annonces	B 6	Idées	A 7
Avis publics	A 4	Météo	A 4
Carrières	B 4	Monde	A 5
Culture	B 7	Mots croisés	A 4
Décès	B 6	Sports	B 6
Économie	B 1	Télévision	B 7

## Les pays signataires de Kyoto réunis à Montréal à l'automne

Le budget fédéral ne dévoilera pas les éléments du plan canadien de lutte contre le réchauffement



JIM YOUNG REUTERS

Le ministre fédéral de l'Environnement, Stéphane Dion, s'est exprimé hier aux Communautés sur la question du protocole de Kyoto. Il a déclaré que le plan canadien ne sera pas dévoilé dans le budget du 23 février prochain.

## KYOTO 2005

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Malgré la faible performance du Canada dans sa lutte aux changements climatiques, le gouvernement fédéral a accepté d'être l'hôte à Montréal en novembre prochain de la 11<sup>e</sup> Conférence des parties (COP-11) signataires du protocole de Kyoto, la première à se tenir après l'entrée en vigueur des règles qui régissent depuis minuit les réductions de gaz à effet de serre (GES) des 39 pays les plus développés de la planète, à l'exception des États-Unis.

L'annonce du choix de Montréal, qui a été préféré à Toronto et à Vancouver, sera faite ce matin en grande pompe à l'hôtel de ville par le premier ministre Paul Martin, accompagné du premier ministre québécois, Jean Charest, et des ministres fédéraux Stéphane Dion et John Efford, respectivement de l'Environnement et des Ressources naturelles, ainsi que du ministre québécois de l'Environnement, Thomas Mulcair.

La tenue de cette conférence à Montréal, qui réunira entre 6000 et 7000 délégués de pays signataires et d'ONG des quatre coins de la planète, ne semble pas modifier à ce moment-ci les stratégies fédérales et provinciales en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Hier, le ministre Dion précisait en effet que les règles du futur plan canadien de réduction n'apparaîtront pas dans le prochain budget fédéral, ce qui surprend d'autant plus que des sommes considérables sont en jeu. Et l'annonce du plan canadien se fera à une date

Du côté québécois, aucun nouveau plan de lutte contre le réchauffement climatique n'est annoncé

VOIR PAGE A 8: KYOTO

Lire aussi l'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon en page A 6

Idées: L'humanité à une croisée des chemins, page A 7



ARCHIVES LE DEVOIR

Le barrage Daniel-Johnson, sur la Manicouagan. Un journaliste de la SRC a pu se promener sur cet ouvrage gigantesque sans être importuné.

## Des barrages laissés presque sans surveillance

Hydro-Québec n'a pu empêcher la diffusion d'un reportage montrant de sérieuses failles dans la sécurité

PAUL CAUCHON

La télévision de Radio-Canada a démontré hier qu'on pouvait se promener au cœur des installations les plus stratégiques d'Hydro-Québec avec une facilité déconcertante.

Un journaliste de la télévision publique, Christian Latreille, a en effet circulé librement sur le barrage Daniel-Johnson, à La Manic, et au cœur de la centrale LG-2 à la baie James sans rencontrer âme qui vive, constatant même l'absence de caméras de surveillance. Il aurait pu détruire sans aucun problème une partie des installations avec des explosifs.

Hydro-Québec avait tout fait pour tenter de bloquer ce reportage dévastateur, qui devait d'abord être diffusé lundi soir, mais la société publique avait demandé une injonction pour empêcher la diffusion. Le reportage a été tourné la semaine dernière et la direction de Radio-Canada a décidé de le montrer aux représentants d'Hydro-Québec afin d'obtenir

une réaction du p.-d.g. de la société, André Caillé, qui était invité au *Point* lundi soir.

Au lieu d'accepter l'invitation, les représentants du service des communications d'Hydro-Québec qui avaient vu les images ont informé Radio-Canada qu'ils demandaient une intervention judiciaire pour empêcher la diffusion.

Dans sa demande d'injonction, Hydro-Québec a soutenu que la diffusion des reportages représenterait un danger pour ses installations et un danger pour la sécurité nationale, en plus de «causer un préjudice sérieux et irréparable à son image».

Après avoir entendu les parties hier, la Cour supérieure du Québec a rejeté la demande d'injonction en début de soirée au nom de l'intérêt public. Radio-Canada et RDI ont commencé la diffusion du reportage peu après 18 heures.

Le journaliste se demandait si Hydro-Québec avait mis en place des mesures de sécurité spéciales à la



Le ministre Sam Hamad

VOIR PAGE A 8: BARRAGES

## CINÉMA

## Daniel Langlois quitte le Festival du nouveau cinéma

À lire en page B 8

## VIENT DE PARAÎTRE



CLAUDE BERTRAND

DIALOGUE  
AVEC PARMÉNIDE  
ET HÉRACLITE

LES PRESSES PHILOSOPHIQUES

Claude Bertrand  
DIALOGUE  
AVEC PARMÉNIDE  
ET HÉRACLITE

LES PRESSES PHILOSOPHIQUES

En librairie • 25 \$

# ACTUALITÉS

## Un projet de loi du gouvernement Martin est défait

Ottawa — Les partis d'opposition ont infligé au gouvernement minoritaire de Paul Martin un premier revers parlementaire, hier, en s'alliant pour défaire deux projets de loi importants pour la nouvelle politique étrangère des libéraux.

Les députés conservateurs, néo-démocrates et du Bloc québécois ont uni leurs voix pour rejeter des projets de loi qui prévoyaient de scinder les ministères des Affaires étrangères et du Commerce international.

Ce vote n'a pas entraîné la chute du gouvernement minoritaire de Paul Martin. Un gouvernement peut être défait en Chambre seulement s'il perd un vote de confiance ou sur une pièce législative portant sur des dépenses.

Mais il s'agissait néanmoins de la première défaite encaissée aux Communes par le gouvernement libéral, minoritaire. Les projets de loi C-31 et C-32, qui visaient à réorganiser et à scinder les ministères des Affaires étrangères et du Commerce international, ont été défaits à l'étape de la deuxième lecture.

Les libéraux ont été très étonnés par leur défaite et ont accusé les conservateurs, qui auraient promis de voter en faveur des deux projets de loi, d'avoir renié leur parole. La critique conservatrice en matière de commerce international, Belinda Stronach, a dit que les libéraux ne devraient pas être surpris par l'issue du vote puisqu'elle avait déjà mentionné que ces projets de loi nécessitaient d'importants changements. «Les libéraux doivent apprendre qu'ils ne peuvent pas tenir la Chambre pour acquise, ils doivent faire leurs devoirs», a-t-elle déclaré après le vote.

Le changement d'humeur des conservateurs rendra difficile de s'entendre à l'avenir pour faire fonctionner le gouvernement minoritaire, a répliqué une porte-parole du ministre du Commerce international, Jim Peterson.

Presse canadienne

## HALTES

SUITE DE LA PAGE 1

Québec devra déboursier un peu moins de dix millions de dollars par année pour assurer ce financement.

Avant de pouvoir toucher à ces nouveaux fonds, chaque halte-garderie devra conclure une entente de service avec le ministère de la Famille. Cette entente définira les conditions qu'elle devra respecter pour obtenir un financement. Les haltes-gardières seront tenues, par exemple, de produire un rapport annuel et d'y décrire leurs activités.

Le mode de financement des haltes-gardières sera ainsi différent de celui des centres de la petite enfance (CPE) et des garderies privées. Ceux-ci reçoivent un montant fixe par jour pour chaque place offerte — un peu plus de 35 \$ dans le cas des CPE. Le comité de travail du ministère de la Famille plaide qu'une halte-garderie n'offre pas un nombre de places fixe et n'accueille pas chaque jour le même nombre d'enfants.

Les haltes-gardières communautaires sont mises sur pied par des organismes sans but lucratif et offrent un programme éducatif complet. Selon les règlements du ministère, pour avoir le statut de halte-garderie, un organisme communautaire doit pouvoir «accueillir au moins sept enfants de façon irrégulière ou occasionnelle et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives».

Les haltes-gardières viennent en aide aux parents qui ont besoin d'une place en service de garde pour une durée de quelques heures par semaine, ou alors pour une ou plusieurs demi-journées. Elles accueillent les enfants de familles défavorisées, de familles monoparentales, de travailleurs occupant des emplois atypiques (travail autonome, à temps partiel ou sur appel) et de parents qui restent à la maison mais qui ont besoin d'un peu de répit. Certaines haltes-gardières ouvrent leurs portes le soir et le week-end. En règle générale, un parent peut appeler le responsable d'une halte-garderie à quelques heures d'avis et pouvoir bénéficier d'une place pour son enfant si la halte-garderie, bien sûr, dispose d'un espace suffisant et du nombre requis d'éducatrices. Une halte-garderie peut donc accueillir huit enfants une journée et quinze le lendemain, par exemple.

Les haltes-gardières offrent un service plus flexible que les CPE et répondent davantage aux horaires atypiques qui sont de plus en plus répandus sur le marché du travail. C'est la raison pour laquelle leur financement se retrouvera dans la politique de conciliation travail-famille qui sera rendue publique sous peu par le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchard.

Les haltes-gardières communautaires n'offrent pas de place à sept dollars parce qu'elles ne bénéficient pas d'un financement aussi important que les CPE. À l'heure actuelle, les tarifs en vigueur dans les haltes-gardières varient beaucoup. Certaines demandent aux parents de 1 \$ à 5 \$ l'heure, d'autres facturent à la demi-journée ou exigent jusqu'à 25 \$ la journée.

Pour le moment, les haltes-gardières tirent le diable par la queue. Les organismes communautaires les financent à même les subventions — modestes — qui leur sont versées par l'État pour leurs activités courantes. Les haltes-gardières tentent de boucler leur budget avec des subventions destinées à des projets spéciaux. Elles font appel aux subventions salariales d'Emploi-Québec pour payer leurs éducatrices.

En étant reconnues comme des services de garde éducatifs, les haltes-gardières communautaires ne seront plus considérées comme de simples garderies d'enfants. Ce statut les distinguera, par exemple, des haltes-gardières qui sont mises sur pied dans des centres commerciaux et qui n'offrent pas de programmes éducatifs.

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333. Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais).

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0688. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Le 1000 Saint-Denis toujours orphelin

Le conseil d'administration du CHUM refuse d'en faire la promotion devant la commission parlementaire

KATHLEEN LÉVESQUE

Le 1000 Saint-Denis, l'un des sites potentiels pour l'implantation du futur CHUM, n'a toujours pas de défenseur déclaré comme c'est le cas pour le site d'Outremont. Pour une énième fois, le conseil d'administration du CHUM a résolu hier soir de ne faire la promotion d'aucun projet précis.

Alors que le gouvernement est à mettre sur pied une commission parlementaire spéciale sur la délicate question du CHUM qui devrait se dérouler le 28 février ainsi que les 1er, 2 et 3 mars, personne ne fera la promotion du 1000 Saint-Denis. En comparaison, Outremont bénéficiera d'un porte-parole clair et crédible, soit le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix. Malgré ce déséquilibre, les parlementaires s'attendent à rencontrer dès le début des travaux les promoteurs de chacun des deux projets.

Tout au plus, le président du conseil d'administra-

tion, Patrick Molinari, a-t-il été mandaté avec trois de ses collègues pour aller en commission parlementaire «présenter les caractéristiques du projet 1000 Saint-Denis au regard des objectifs retenus par le conseil». La première version de la proposition parlait plutôt de «mettre en valeur». Mais des administrateurs ont jugé que cela aurait permis de faire par en arrière ce que le conseil d'administration a refusé jusqu'à maintenant de faire par en avant.

Prendre position est un piège, ont soutenu certains administrateurs qui jugent ne pas avoir suffisamment d'informations pour trancher la question. D'ailleurs, plusieurs autour de la table de la réunion publique s'inquiétaient de ne pas avoir entre les mains les études réalisées sur les différents aspects des deux sites. La sécurité est vraisemblablement toujours au centre des préoccupations.

Le représentant du public au sein du conseil d'administration, Marc Lavolette, a ironisé sur la situa-

tion, rappelant que pour promouvoir le site d'Outremont, il n'était pas besoin d'avoir toutes les analyses. M. Lavolette s'est montré également très critique devant l'idée d'aller à la commission parlementaire, éjarré, en parlant des deux côtés de la bouche en même temps.

Dans cette même veine, des administrateurs ont rappelé que le dossier faisait l'objet de nombreuses tractations à l'extérieur du conseil d'administration et qu'il fallait peut-être ainsi en arriver à éliminer toute ambiguïté. Après deux heures de débat autour d'un point qui n'était pas prévu à l'ordre du jour, le conseil d'administration a décidé de se montrer le plus «objectif» possible. «Comme institution, nous n'avions pas à être le porte-étendard d'un projet. Notre responsabilité va au delà de cela», a déclaré le président Patrick Molinari qui s'estime satisfait de la position adoptée.

Le Devoir

## KYOTO

SUITE DE LA PAGE 1

qu'Ottawa n'ose pas encore déterminer officiellement car il n'arrive à aucun résultat dans certaines négociations névralgiques, comme celles en cours avec les constructeurs automobiles. Ces derniers refusent de réduire volontairement de 25 % la consommation de leurs véhicules de peur de se nuire dans leurs poursuites intentées contre la Californie, qui exige le même rendement énergétique.

En visite à l'université Carleton où un étudiant lui demandait si la conférence de Montréal servirait d'écran de fumée à la faiblesse du plan canadien de lutte aux changements climatiques, le ministre Dion répondait, selon la Presse canadienne: «Je n'aime pas prétendre à des réalisations. J'aime en faire. Je veux qu'on se souvienne de moi comme d'un talentueux bâtisseur [superb achiever]», a déclaré le ministre.

Du côté québécois, aucun nouveau plan de lutte contre le réchauffement climatique n'est annoncé, tout comme aucune entente ne lie encore Ottawa et Québec, pourtant la première province à avoir appuyé le gouvernement fédéral en vue de la ratification du protocole de Kyoto en 2002. Question sans doute d'annoncer les couleurs du gouvernement Charest, Québec a confirmé hier, veille de l'entrée en vigueur de Kyoto, son projet d'aller de l'avant avec le prolongement de l'autoroute 50 entre Lachute et Gatineau, un projet qui se conjugue avec celui de prolonger par une autre autoroute la 25 vers Laval.

Pour Steven Guilbeault, porte-parole de Greenpeace Québec en matière de changements climatiques, «la conférence de Montréal pourrait bien être une manière de masquer la faible performance du Canada jusqu'à présent. Et aussi du Québec. Mais Ottawa doit comprendre que les groupes canadiens ne feront pas de quartier et, si c'est nécessaire, ils vont exposer très clairement la faiblesse de la stratégie canadienne à la communauté internationale. Si Ottawa se met, par contre, vraiment au travail, nous le dirons très clairement. Il reste huit mois au Canada pour faire la preuve qu'il peut passer de la parole aux actes, sinon il risque de perdre la face à cette occasion comme jamais.»

Pour Matthew Bramley, de l'Institut Pembina à Ottawa, la tenue de cette conférence au Canada apparaît comme un «signe encourageant car cela va mettre une réelle pression sur le gouvernement pour mettre en place un plan crédible: mais il est clair que le Canada joue sa crédibilité et qu'il doit en tenir compte».

L'entrée en vigueur, ce matin, du protocole de Kyoto a été rendue possible par la ratification récente de la Russie. Le protocole se donne comme objectif de réduire de 5,2 % sous le niveau de 1990, d'ici 2012, les émissions de GES annuelles, d'origine anthropique. L'Europe s'est engagée à réduire de 8 % ses émissions alors que les États-Unis, responsables de 25 % des émissions planétaires actuelles avec 4,5 % de la population mondiale, prenaient l'engagement de réduire les leurs de 7 %. Et le Canada, de 6 %. En décidant en 2001 de se soustraire aux règles du protocole, les États-Unis ont failli compromettre sa mise en œuvre, mais ils n'y auront pas réussi en raison de l'exceptionnelle détermination de l'Union européenne et de ses alliés.

En effet, la règle d'application exigeait la ratification du traité par 55 pays, dont une partie des 39 pays développés représentant ensemble 55 % des émissions de ce groupe dont faisait partie les États-Unis. Ces pays sont responsables historiquement du réchauffement climatique en raison de leur intense développement industriel. De leur côté, les pays en voie de développement, y compris ceux qui ont ratifié le protocole, sont exemptés de réduction jusqu'en 2012. Les négociations en vue de leur participation après 2012 ont démarré sur un mauvais pied au Brésil en décembre alors que les États-Unis et la Chine, les deux principales sources d'émissions de GES actuelles, faisaient littéralement avorter les pourparlers. La COP-11 de Montréal en décembre sera donc un rendez-vous d'autant plus critique que les signataires vont devoir commencer à se poser la question de l'après-Kyoto. Les États-Unis, responsables de 33 % des émissions globales depuis le début de l'ère industrielle, expliquent leur retrait du protocole par le fait que la Chine ne se voit présentement imposer aucune réduction de ses GES.

## MILLIARDS

SUITE DE LA PAGE 1

un constat mi-figue, mi-raisin des agissements du gouvernement, critiquant quatre programmes ou organismes et saluant les améliorations de quatre autres.

À propos des fondations, la VG n'en démontre pas depuis son premier rapport sur le sujet, rédigé en 1997: il faut des changements dans le fonctionnement. Ottawa a mis en place neuf fondations depuis 1997, toutes indépendantes du gouvernement, qui ont la responsabilité de gérer et de distribuer des subventions dans plusieurs domaines.

Parmi les plus importantes, on compte la Fondation canadienne pour l'innovation (3,6 milliards de dollars), la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (2,5 milliards), Inforoute santé du Canada (1,2 milliard), Génome Canada (375 millions), la Fondation autochtone de guérison (350 millions) et Technologies du développement durable Canada (350 millions).

En tout, le gouvernement fédéral a confié neuf milliards de dollars à ces institutions gérées par des administrateurs. Mais voilà, ces sommes ont généré près de 1,7 milliard en intérêts au fil des ans. Ce montant, combiné à la lenteur de certaines fondations qui distribuent l'argent au compte-gouttes, fait en sorte que 7,7 milliards de dollars dorment toujours dans les banques du pays sans que les destinataires puissent en voir la couleur.

En y regardant de plus près, on constate d'ailleurs que certaines fondations gèrent drôlement l'argent

des contribuables. Ainsi, la Fondation autochtone de guérison, créée en 1998 et financée à hauteur de 350 millions, a englouti 43 millions en frais d'administration, alors que la Fondation canadienne pour l'innovation, avec un budget de 3,6 milliards, n'a utilisé que 39 millions en frais de gestion.

D'autres sont visiblement très lentes à redistribuer les sommes reçues. C'est le cas de Technologies du développement durable Canada, qui n'a accordé que six millions de son enveloppe de 350 millions reçue il y a quatre ans.

Or le gouvernement fédéral refuse à la vérificatrice générale le droit de passer au peigne fin les agissements de ces fondations. En lieu et place, les vérifications annuelles effectuées par des firmes comptables ne sont remises qu'aux administrateurs des fondations, sans droit de regard pour le Parlement.

Une situation qui irrite la VG, car même si Sheila Fraser refuse de critiquer l'existence de ces fondations, elle voudrait au moins pouvoir vérifier si l'argent des contribuables est bien géré. «Ces sommes sont importantes et nous pensons qu'il est de notre devoir de faire les examens qui s'imposent, a-t-elle dit en conférence de presse. Actuellement, nous n'avons pas accès aux fondations. Est-ce que l'argent donné à ces fondations atteint les objectifs visés? Imposable de le savoir.»

Selon la VG, ces fondations devraient rendre des comptes au Parlement, par l'entremise de son équipe, plutôt qu'aux administrateurs qui les gèrent. Le gouvernement réplique qu'assujettir les fondations

aux inspections de la VG entraverait l'indépendance de ces organismes.

Sheila Fraser n'a pas non plus caché que les fondations sont bien utiles pour «cacher» les plantureux surplus gouvernementaux. Les fondations permettent au gouvernement d'afficher des surplus budgétaires moins imposants en versant d'un seul coup des sommes énormes qui devraient normalement être étalées sur plusieurs années dans les livres comptables. «La réalité, c'est que, quand les fonds sont versés au complet en une seule année, ça fait diminuer les surplus», soustrayant du même coup des milliards au débat public, a-t-elle dit.

«Et si le programme des commandites avait été géré par une fondation, est-ce que nous aurions pu découvrir le scandale qui avait cours?», a demandé un journaliste. La VG a refusé de répondre à cette question, prétextant qu'elle ne voulait pas faire de conjectures. Les fondations ne sont pas non plus assujetties à la Loi d'accès à l'information.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ne s'est pas fait prier pour répondre à la place de la VG. «Ç'aurait été très difficile de trouver un scandale des commandites dans une fondation parce qu'il n'y a pas de vérification de la vérificatrice générale, a-t-il dit à sa sortie de la Chambre des communes. Ça fait longtemps qu'on demande que les fondations soient abolies et que l'argent soit géré dans les ministères. En plus, ceux qui dirigent les fondations sont nommés de façon partisane. Il faut que ça cesse.»

Le Devoir

## BARRAGES

SUITE DE LA PAGE 1

suite des attentats du 11 septembre 2001. La réponse à cette question laisse bouche bée. L'équipe de tournage s'est en effet promenée librement sur le barrage Daniel-Johnson et dans la centrale électrique à La Manic, ainsi qu'à LG-2, pénétrant au cœur de la centrale, ne rencontrant aucun gardien de sécurité, enjambant des barrières. Les portes de certaines installations n'étaient même pas verrouillées à clé. Aucun système d'alarme n'a été déclenché.

En deux jours de tournage, le journaliste affirme avoir rencontré un seul employé d'Hydro-Québec lui ayant demandé ce qu'il faisait là.

Peu après 18 heures hier soir, Hydro-Québec a émis un communiqué pour déclarer que les faits rapportés étaient «d'autant plus préoccupants» que, quatre jours avant le passage de Radio-Canada, soit du 1<sup>er</sup> au 4 février, la Direction sécurité industrielle d'Hydro-Québec, appuyée par des firmes externes, avait inspecté et vérifié les accès aux installations.

Le président André Caillé s'est dit «troubé par les informations qui sont divulguées» et il a promis qu'une série de «mesures fermes visant à consolider la sécurité entourant [ses] installations seront mises en place».

Cependant, interviewé au Téléjournal, hier soir, M. Caillé a laissé entendre que le reportage mené à LG-2 ressemblait à «une mise en scène pour montrer ce que pourrait être un éventuel problème de sécurité dans les installations d'Hydro-Québec». M. Caillé se base sur des images captées par une caméra installée à l'entrée de la centrale Robert-Bourassa montrant le véhicule de Radio-Canada suivre un camion d'Hydro-Québec. N'eût été du passage des employés d'Hydro, les reporters n'auraient pu pénétrer dans la centrale dont les portes sont toujours fermées, a assuré M. Caillé, ajoutant que les installations d'Hydro-Québec sont maintenant surveillées «24 heures sur 24».

Le p.-d. g. d'Hydro a toutefois reconnu que des images du reportage montraient «des choses inacceptables» et il a déclaré que l'ensemble des faits révélés font actuellement l'objet d'une enquête. «On fera le ménage qui est nécessaire, j'en prends l'engagement solennel», a-t-il dit.

Avant même la diffusion du reportage, cette affaire faisait grand bruit. «Je pense qu'Hydro-Québec fait tout pour s'assurer de la sécurité», avait déclaré en après-midi le ministre de l'Énergie, Sam Hamad. D'ailleurs, la dernière visite que j'ai faite à Eastmain et l'avant-dernière visite à LG-2, j'ai vu beaucoup de

gens de sécurité autour.» Mais Radio-Canada a révélé hier que le ministre était furieux d'apprendre lundi soir qu'Hydro-Québec tentait d'empêcher la diffusion du reportage.

Après le Téléjournal d'hier soir, M. Hamad était moins catégorique, qualifiant certaines lacunes mises au jour «d'inacceptables» et promettant de demander des comptes à la société d'État.

Pour sa part, le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, a indiqué qu'on ne doit pas être capable d'entrer dans des barrages ou dans le contrôle des barrages sans avoir d'autorisation préalable, qu'on soit journaliste ou autrement.

N'ayant pas encore vu le reportage, le ministre a ajouté que, s'il est vrai qu'on ne trouve pas de gardiens sur les lieux, «Hydro-Québec devra répondre de ces questions parce que, évidemment, Hydro-Québec est responsable de la sécurité de ses barrages».

Hydro-Québec avait soutenu devant le tribunal que les informations contenues dans le reportage pouvaient inciter des hurluberlus, d'anciens employés mécontents ou d'autres personnes à commettre des actes de vandalisme.

Le Devoir

# LES SPORTS

BASEBALL

LOCK-OUT

## Des jours plus heureux attendent les joueurs des Nationals

Viera, Floride — C'est avec le sourire aux lèvres que les joueurs des nouveaux Nationals de Washington se sont présentés hier au camp d'entraînement.

Les lanceurs, receveurs et quelques autres joueurs sont arrivés au stade Space Coast se disant soulagés en pensant que tous les problèmes majeurs touchant les déficients Expos étaient maintenant derrière eux.

«Ce fut un long périple», a dit le receveur Brian Schneider. Il y a longtemps que nous voulions plus de stabilité et nous l'avons finalement. Nous sommes prêts, c'est certain.»

Les jours des Expos vagabonds sont terminés. Certes, les joueurs n'ont jamais critiqué Montréal et ont fait de leur mieux même sous la menace de dissolution, puis en devant endurer deux ans d'un drôle de régime au cours duquel ils ont disputé une bonne partie de leurs matchs locaux à Porto Rico. Mais personne n'a voulu se souvenir des trois dernières années comme du bon vieux temps.

«L'année dernière a été la pire», a dit le lanceur Zach Day. Surtout parce que nous savions exactement ce à quoi nous attendrions. L'année précédente, nous ne savions pas dans quel nous étions embarqués. Mais l'an dernier, nous étions battus avant même le début de la campagne.»

Mais là, les pensées négatives ont disparu, même si on s'attend à ce que l'équipe termine au dernier rang de la section est de la Ligue nationale encore une fois. Même que six joueurs de position, dont Brad Wilkerson, Nick Johnson et Jose Vidro, se sont présentés sur les lieux, même s'ils ne sont tenus d'y être que dans cinq jours.

«Aucune équipe de l'histoire des ligues majeures n'a eu à subir ce que nous avons subi», a dit Wilkerson. Ce fut très difficile pour nous, physiquement et mentalement. Le fait de croire que nous allions jouer pendant toute la saison était vraiment irréaliste. Mais là, nous avons un domicile. Nous n'avons plus d'excuses. Nous n'avons qu'à jouer au baseball et tenter de gagner des matchs.»

Le premier joueur à se rapporter au camp a été le lanceur T.J. Tucker. Il cherchait son casier dans le vestiaire rénové et inondé d'uniformes rouges.

«C'est certes différents», a dit le gérant Frank Robinson, de retour pour une quatrième année. «Le rouge des nouveaux uniformes est éclatant. On se demande parfois si on est dans le vestiaire des Cardinals. Mais j'aime bien ces nouveaux uniformes.»

Associated press

## La LNH rejette une dernière contre-proposition des joueurs

PIERRE LEBRUN

New York — La LNH a haussé le plafond salarial proposé aux joueurs de 40 à 42,5 millions \$US en disant aux joueurs qu'il s'agissait d'une dernière offre à prendre ou à laisser d'ici 11 heures aujourd'hui. L'Association des joueurs a annoncé en hier soir qu'elle refusait l'offre mais a présenté une contre-proposition visant un plafond salarial de 49 millions, baissant sa demande précédente de 3 millions. La LNH a refusé cette offre à son tour et on en était là à 23 heures hier.

«Cette offre [de 42,5 millions \$] n'est pas une invitation à entreprendre des négociations, il est trop tard pour ça», avait indiqué le commissaire Gary Bettman dans une lettre au directeur exécutif de l'Association des joueurs Bob Goodenow. Il s'agit de notre dernier effort pour conclure une entente qui soit juste pour les joueurs et que les propriétaires peuvent (on l'espère) se permettre. Nous n'avons plus de marge de manœuvre et il n'y a plus de temps pour des négociations supplémentaires.»

La dernière offre des joueurs fixait le plafond salarial à 52 millions. La balle est maintenant dans la cour de l'AJLNLH en attendant la conférence de presse convoquée par Bettman à 13 heures aujourd'hui pour annoncer officiellement que la saison est annulée.

«Espérons qu'une conférence de presse ne sera pas nécessaire», a écrit Bettman. Je sais, tout comme vous, que l'entente que nous pourrions obtenir pourra seulement être moins bonne pour les joueurs si la saison est complètement annulée — quels que soient les dommages subis jusqu'ici, ils paraîtront pâles en comparaison de ceux résultant d'une saison annulée et nous ne pourrions certainement pas accepter ce qui est présentement sur la table. Je fais donc un dernier effort pour venir à une entente qui va permettre qu'on joue au hockey cette saison.»

Il n'y a pas eu de réponse immédiate de la part de l'Association des joueurs, qui a certainement passé un mardi soir occupé.

Des sources ont indiqué à La Presse Canadienne qu'un vote général des joueurs ne sera probablement pas nécessaire parce que le comité exécutif de l'AJLNLH a une bonne idée de ce que veulent ses membres; et que l'on pourrait fort bien répliquer par une nouvelle offre en faisant fi de l'avertissement de Bettman.

Cette offre «à prendre ou à laisser» a été soumise

vers l'heure du souper au cours d'une journée où il y avait de l'optimisme dans l'air à la suite des révélations selon lesquelles l'Association des joueurs avait accepté l'idée d'un plafond salarial fixé à 52 millions et que la ligue proposait un plafond de 40 millions sans lier les salaires aux revenus. C'est cette dernière offre qui a été augmentée en fin de journée.

### Esche optimiste, Melnyk non

Robert Esche applaudissait le compromis. «Je suis certain que tout le monde n'est pas heureux», a commenté le gardien, représentant des joueurs des Flyers de Philadelphie. Je suis convaincu qu'il y a des joueurs qui ne sont pas contents d'un plafond salarial et des propriétaires qui n'aiment pas ne pas lier les salaires aux revenus. Mais c'est dominant-donnant. Il semble qu'il n'y ait plus que les chiffres à fixer. C'est excitant.»

«Les mots dérangeants sont disparus, c'est maintenant une discussion d'affaires, non plus une argumentation philosophique, et c'est positif. Mais il y a du travail à faire», a commenté le directeur général des Devils du New Jersey Lou Lamoriello.

Le propriétaire des Sénateurs d'Ottawa, Eugene Melnyk, n'était pas aussi optimiste.

«Il y a encore beaucoup à faire dans un très court laps de temps. Je ne suis pas optimiste», a-t-il déclaré. Quoi qu'il en soit, c'est un progrès significatif pour les deux parties. Les joueurs ont toujours soutenu qu'un plafond salarial était hors de question tandis que les propriétaires ont toujours dit que le règlement du conflit passerait par une entente liant les salaires aux revenus.

### Roenick est passé à l'action

Il semble qu'un groupe de joueurs ait poussé l'AJLNLH à revoir sa stratégie.

Le Philadelphia Inquirer et d'autres médias rapportaient hier que Jeremy Roenick, des Flyers, Jarome Iginla, des Flames de Calgary, Chris Pronger, des Blues de St.Louis, et d'autres joueurs ont pressé leurs dirigeants à proposer un plafond salarial non lié aux revenus dans une tentative pour sauver ce qui reste de la saison.

«Je me suis impliqué avec un groupe de joueurs pour tenter d'avoir le plus de monde possible pour convaincre le comité de direction de faire une proposition acceptable par les deux parties, a reconnu Roenick. La proposition doit établir qu'il n'y a pas de lien avec les revenus.»

### Des critiques

Cela dit, des joueurs se sont ouvertement questionnés sur la stratégie de leur syndicat.

«Si c'était pour en arriver là, je me demande pourquoi on a attendu à aujourd'hui», a commenté le représentant des Sabres de Buffalo Jay McKee.

«Nous sommes rendus au point où il faut agir, et rapidement. Mais je pense que c'est faisable», a-t-il cependant convenu.

«On aurait probablement pu régler cette affaire durant l'été», a commenté Matthew Barnaby, des Blackhawks de Chicago. Suis-je fâché? Non. Je veux juste retourner au travail. Mais je suis un peu déçu qu'on ait joué au poker si longtemps pour apprendre que c'était un bluff.»

### Taxe de luxe

Selon une source, la proposition des joueurs contient les clauses essentielles suivantes:

- un plafond salarial de 52 millions mais avec une permission pour les équipes de dépasser cette somme d'un total pouvant aller jusqu'à 10 pour cent au cours de trois des six prochaines années;
- une taxe de luxe qui serait de 25% sur les masses salariales entre 40 et 44 millions, 50 % entre 44 et 48 millions, 75 % entre 48 et 52 millions et 150 % entre 52 et 57,2 millions.

La ligue a répondu avec un plafond salarial imposé de 40 millions et une taxe de luxe de 50 % pour les équipes versant entre 34 et 40 millions en salaires.

En considérant les masses salariales de l'an dernier et en tenant compte de l'offre des joueurs de retrancher 24 % de leurs salaires encore en vigueur, la masse salariale moyenne est de 33,95 millions. Pas moins de 16 équipes sur 30 versaient plus de 40 millions en salaires la saison dernière, dont les Red Wings de Detroit, en tête de liste, qui déboursaient 82,9 millions, et le Canadien, 47 millions, mais c'était avant la soustraction de 24%.

Les derniers développements pourraient avoir un impact sur la capacité de la ligue à déclarer l'impasse si la saison devait être complètement annulée. L'AJLNLH pourrait convaincre le Comité des relations de travail des États-Unis qu'il n'y a pas impasse vu que la question du plafond salarial n'est plus au centre du litige.

La LNH tente d'éviter de devenir la première ligue professionnelle majeure en Amérique du Nord à annuler une saison complète.

Presse canadienne

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

## AVIS DE DÉCÈS

### I · N · D · E · X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

### LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**  
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

### 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

**GASPÉSIE - NEWPORT**  
Bord mer 3 c.c. Sem. 418-653-5583  
http://pages.videotron.com/luigi

**GASPÉSIE, Parc Fortillon**  
Très jolie maison, paisible. Vue panoramique sur montagne et baie de Gaspé. 418-892-5449

**KAMOURASKA** Maison ancestrale sur le fleuve, 5 ch., salon double, s/manger, solarium, s'élipour, 6 électros, literie, Jardin, tennis. Loc. mois/saison. 514-738-3421

### 320 AMEUBLEMENT

**LIT D'HÔPITAL**  
Entièrement électrique utilisé moins de 2 mois. Valeur à l'achat Chez Medicus 2 000\$. Pour renseignements: 514-342-6005. Laissez message sur b.v.

**SET DE CHAMBRE 7 MCX.**  
Coût 6 600 \$, demande 2 900 \$. 514-989-0173

**SPA** avec toutes les options. Jamais utilisé. Coût 9 100 \$. Vendu à 5 300 \$. 514-989-7488

**TABLE DE BILLARD**  
Ardaise et bois massif. Avec accessoires. Coût 4 600 \$, demande 2 300 \$. 514-989-7841

### 530 COURS

**Ateliers dessins animés**

9-15 ans - 200\$ + taxes  
**Idéal semaine de relâche**  
514-849-9001  
www.docteurflash.com

POUR CONNAÎTRE L'A B C du métier d'art de l'encadrement: atelier pratique de 30 heures pour débutants. 514-772-8046  
www.micromusee.com.

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

**COEUR D'OUTREMONT**  
Cottage 3 étages, 4 ch., foyer, jardin. Prés écoles, parcs, boutiques. Sans Agent. 715 000\$. (514) 279-4933 (514) 571-4166  
dusproprio.com # 21394

**MAGNIFIQUES LOFTS**  
740 à 2000 p.c. Bois franc, mur à la brique, foyer au gaz, rangement, sous-sol, ascenseur. À partir de 1100 \$/mois  
Info: 514-524-9650  
15, Notre Dame Ouest, Vieux-Montréal  
www.lesloftsdupalais.com  
www.appartalo.com

### 103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

**AHUNTSIC - 10810 Grande-Allée**  
2 à 4 duplex, 1825 p.c. Cachet d'origine. Boiserie, foyer sculpté, portes avec vitrail, tout en chêne. Solarium. Stationnement. Libre. 319 000\$ 514-389-4855

**121 ESTRIE**

**MONT SUTTON**  
Propriété privée sur un site enchanteur d'environ 7,3 acres, située à 5 minutes de marche du centre-ville et à 5 minutes de volure du Mont Sutton.  
- 2 chalets  
- Un étang pour la baignade, alimenté par 2 ruisseaux  
- Un pont en bois  
- Et plus  
- Prix: 750 00 \$  
TÉL: 1 450 538-3499  
Faites une visite virtuelle à www.suttonchalet.com

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**OUTREMONT - L'ÉMINENCE**  
St-Joseph/Laurier 3 1/2 1100\$-1200\$ chauffés, 1/2 étage, Piscine, sauna. 514-272-8086

**PLATEAU - Lumineux condo**  
6 1/2, 1 400 p.c., 2 cab., électro. inox., balcon, vue centre-ville, gaz. int. poss. 2 500 \$/m. 514-926-6274

**PLATEAU MEUBLÉ**  
900 p.c., 1 c.c., TV 50", foyer, alarme, terrasse. Libre février. 1675\$ incl. 514-807-6689

**PROMOTION POINTE-CLAIRE**  
Magnifiques 1 1/2 à 5 1/2 À LOUER IMMÉDIATEMENT  
Prix abordable, près des services et centre commerciaux. Stat. ext. 514-697-4045

**VILLERAY près métro Jerry**  
5 1/2 + s. de lav., 2 c.c., pl. bois franc, chauff. élec. 750\$. Libre. 514-596-2002 poste 6177(jour)

### 165 PROPRIÉTÉS À LOUER

**BIC (13 km Rimouski)** Centre village. Victoriennes rénovées, cachet, meublées ou non, 1 1/2 étage, gr. pièces, 3 ch. Paysage, bord rivière, privé. Libre août ou sept. Location annuelle. (418) 738-4892

**LÉVIS (5 min. des ponts)** Joli cottage de rêve, meublé, 2 cab., vue, accès au Fleuve. 418-838-7981

**MERCIER** Maison ancestr. beaucoup de cachet, saison oblie, 2 cab., vue, gr. cour. Pr. métro H-Beaugrand. 1 av. 1350\$. 353-4370, 924-4370

### 176 CHALET À LOUER

**ILES-DE-LA-MADELEINE**  
Bord de la mer, chalets à louer. À la sem., meublés, 5 min. plage. 450\$/sem Juillet/août.  
Spécial: mai/juin/sept. 350\$/sem. 418-986-2207 - 418-986-5105

**JOLIETTE (Près de)**  
Domaine privé bordé par lac Priscourt, classé 4 étoiles, tout équipé, 12 c.a.c. et s.d., foyer piano.  
Week-end 1 200 \$  
2 nuitées semaine 1 000 \$  
Ski alpin, de fond et motoneiges à proximité.  
Pour fêtes ou affaires. (514) 989-8335.  
www.aubergeriephot.com

### 450 EMPLOIS DIVERS

**AUMONIER DEMANDÉ**  
Pour Résidence de personnes âgées autonomes.  
CONDITIONS AVANTAGEUSES.  
URGENT  
514-955-8653

### 542 MASSOTHÉRAPIE

**NOUVEAU SALON LILAS**  
service personnalisé massage  
635 Provisi Lachine 514-637-1979

**560 ENTRETIEN, RÉNOVATION**

**CONTRACTEUR GÉNÉRAL**  
Spécialiste en rénovation intérieure  
Prix compétitif. RB02955147  
514-259-9266

**575 DÉMÉNAGEMENTS**

**G. JOOCHIN TRANSPORT INC.**  
Déménagements de tous genres  
Spécialité: appareils électriques  
Assurance complète. 253-4374

### VILLAGE MONKLAND

Résidence unique en plein cœur du Village Monkland. Cette remarquable propriété de N.D.G., photographiée dans des magazines de décoration, a été totalement rénovée et convertie en une résidence de luxe exceptionnelle. Cette maison de rêve est vendue meublée. Environ 5500 p2 répartis sur 3 étages incluant un demi sous-sol. Terrasse d'environ 750 p2 sur le toit. Peut aussi être utilisée en duplex ou convertie en 3 condominiums d'environ 1840 p2 chacun. Prix: 1 150 000\$  
450-538-3499  
Faites une visite virtuelle à www.residencemonkland.com

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**DISCRIMINATION INTERDITE**  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**LAURIER-HUTCHISON**  
4 1/2 rénové, 4 électros, stat. incl. Libre imm. 1 465\$  
514-924-4383 514-844-7275

**METRO VINCENT-D'INDY**  
Cachet, 5 pocs, 2 br. grdes ch., balcon, tranquille. Libre. Réf. 825 \$/m. 819-321-1717

**OUTREMONT - McEachran**  
(angle Van Home). 4 1/2 lumineux, pl. bois, meubl./frigo. Libre 795 \$ chauffé. 514-276-9312

### 164 CONDOMINIUMS À LOUER

**CANAL LACHINE** ancienne usine Luxeux 2+1 cab., 2 s/b, a/c, 400 pc terrasse sur canal. 514-892-0089  
http://pages.videotron.ca/condo109

**CENTRE-VILLE LAVAL**  
Construction neuve en béton. Ascenseur, unité con. encastrable, 2 c.c., foyer, a/c, jardin central. Près de tous les services.  
1 700\$ 514-965-5030

**Luzieux 4 1/2 à Verdun**  
Avec vue sur le fleuve et centre-ville. Pr. métro, 2 stat., libre imm. 1 450\$/mois. (450) 437-8259

**PARC ANGUS** - Condo 4 1/2, rdc, pl. bois fr., sys. alarme, gar., salle lavage. 1 100 \$/m. 450-975-7544

**RENÉ-LEVESQUE "Le Broadway"**  
1-2 cab., 5 électros, chauffé, a/c, asc., stat. 514-253-1756

**VIEUX-MONTRÉAL**  
1050 p.c., 2 c.c., 4 électros, foyer, a/c, stat. int. Piscine. Mars. 1360\$ 514-845-4031

### 167 MEUBLÉS

**N.D.G. métro Villa-Maria**  
Studio chauffé et meublé. 350\$/m. Libre. Réf. 514-482-6830

**Quartier trendy.** Penthouse coin, qualité sup., 1000 p.c., côté ouest, 2 murs-fenêtres, 2 200\$. 282-7578

**170 HORS FRONTIÈRES À LOUER**

**\*\*\* PARIS XIV \*\*\***  
Superbe appart. 3<sup>e</sup>, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers. parc. Disp. sem./mois. (450) 968-0262

**À CARPENTRAS**  
Sud de la France. Joli et grand 3<sup>e</sup> Centre-ville 514-972-9294

**À PARIS - 400 à 700 euros/sem.**  
Bastille. Meris. yzyapi@yahoo.fr 011 33 675 524 579

**MAISON À PORT-VENDRES**  
surplombant la Méditerranée. Prix selon saison. (514) 279-9321

**SAINT-CHINIAN** Sud France Charmante maison de village, 2 ch., 2 sdb, terrasse. Entourée d'histoire; pr. Méditerranée et Espagne. Sem./mois. lagars@sympatico.ca

### 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

**BORD LAC LOVERING (Magog)**  
Maison de luxe, 3 ch., 3 s/bain, foyer. Tranquille. Congé scolaire / été. (514) 279-4933 / 571-4186

### 301 ŒUVRES D'ART

**ACHETERAIS**  
La petite poule d'eau de Jean-Paul Lemieux, tableaux de Claude Carrette, Soulikias, Piché, Suzanne Bergeron, Lorrie Bouchard, L'Archevesque, Flor Jamieson, lacurto, etc. Achèterais aussi petit piano à queue. Écrire à:  
Le Devoir, dossier 547  
2050 De Bleury, MtL, H3A 3M9

**ACHETONS** tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450)466-8920

### 307 LIVRES ET DISQUES

«Librairie Bonheur d'Occasion» achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 487 de la Roche-M-Royal.

**BOUQUINERIE ST-DENIS(4075)**  
achète à domicile: arts, BD, philo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

Francis par les racines: www.sympatico.ca/rodan (819) 532-3163

### QUARTIER HISTORIQUE, VIEUX-LONGUEUIL

Maison de style normand, 10 pièces; mezzanine, cuisine et salle de bains rénovées, foyer combustion EPS, chêne, ardoise, granit, boiserie, garage, toit 1997, terrain 8600 p.c. Proximité écoles et métro. 540 000 \$  
(450) 677-8046  
precouragnie@sympatico.ca

### 165 PROPRIÉTÉS À LOUER

**VILLE SAINT-LAURENT**  
Sur courte rue résidentielle, paisible, prox. métro Côte-Vertu, cotage lumineux, 3 oc, salon+ salle fam., 2 s/b, 5 électro, gar., gr. jardin, 1 200 \$/m. (n.c.) incl. entretien, sys. d'alarme. Pas d'animaux. Libre. 819-578-2845

### 165 PROPRIÉTÉS À LOUER

**175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER**

**BORD LAC LOVERING (Magog)**  
Maison de luxe, 3 ch., 3 s/bain, foyer. Tranquille. Congé scolaire / été. (514) 279-4933 / 571-4186

### 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

**BORD LAC LOVERING (Magog)**  
Maison de luxe, 3 ch., 3 s/bain, foyer. Tranquille. Congé scolaire / été. (514) 279-4933 / 571-4186

### 309 COLLECTIONS

**TIMBRES ACHÈTE** Collection ou accumulation. 514-625-2650  
cougarc@videotron.ca

### 307 LIVRES ET DISQUES

«Librairie Bonheur d'Occasion» achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 487 de la Roche-M-Royal.

**BOUQUINERIE ST-DENIS(4075)**  
achète à domicile: arts, BD, philo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

Francis par les racines: www.sympatico.ca/rodan (819) 532-3163

## Donnez à des gens qui aident des gens qui aident des gens

«Si ceci ressemble à un test de maths, visitez mathscourantes.ca ou appelez le 1 800 303-8004.»

**ABC CANADA**  
Librairie pour tous

**Centraide du Grand Montréal**  
(514) 288-1261  
www.centraide-mtl.org

Merci aux amis de Centraide qui ont assumé les coûts de cette annonce.